

## Exercice 2 - Droit pour le couple marié

**Recommandation à l'attention du PRÉFECTURE DÉPARTEMENTALE pour le cas de mariage de deux (2) conjoints mariés le 04/02/2012. (Article 1064 du Code de Procédure Civile)**

**OBJET** : avis de la direction régionale et de service de l'enregistrement.

**PRÉSENTÉ PAR** : procureur d'instance à **COMBAUDRETTES** (01 1194 001 01) (01 1194 001 01)

- 1. Texte des jugements de la Cour d'Appel de LYON, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 2. Texte de l'ordonnance de la Cour d'Appel de LYON.
- 3. Texte de l'avis de la direction régionale et de service.

**OBJET** : avis de la direction régionale et de service.

- 1. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 2. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 3. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 4. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 5. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 6. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 7. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 8. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 9. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 10. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 11. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 12. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 13. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 14. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 15. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 16. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 17. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 18. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 19. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).
- 20. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).

Les jugements de la Cour d'Appel de LYON, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01), ont été rendus le 04/02/2012. Les jugements de la Cour d'Appel de LYON, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01), ont été rendus le 04/02/2012.

**OBJET** :

- 1. Texte de l'avis de la direction régionale et de service, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01).

**OBJET** : avis de la direction régionale et de service.

Les jugements de la Cour d'Appel de LYON, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01), ont été rendus le 04/02/2012. Les jugements de la Cour d'Appel de LYON, sous le numéro de dossier de l'instance de procédure devant la Cour d'Appel de LYON (01 1194 001 01), ont été rendus le 04/02/2012.

**Recommandation à l'attention du PRÉFECTURE DÉPARTEMENTALE pour le cas de mariage de deux (2) conjoints mariés le 04/02/2012. (Article 1064 du Code de Procédure Civile)**

**OBJET** : avis de la direction régionale et de service de l'enregistrement.